



Le travail ennoblit l'homme.

# LE DÉFENSEUR

Travail, Solidarité, Justice.

# DROITS DE L'HOMME

Journal du Peuple et de la Démocratie radicale, quotidien, politique et social.

VENTE et ADMIN<sup>str</sup>, 55, rue de la Bourse.

ABONNEMENTS : LYON..... Un mois, 2 f. 25 c.; — trois m., 5 f. 50; — six m., 10 fr. DÉPART<sup>em</sup>... Un mois, 2 f. 25 c.; — trois m., 6 f. 50; — six m., 13 fr.

ANNONCES ANGLAISES, 50 cent. la ligne.

## A nos Lecteurs

Bien qu'un grand nombre de nos amis nous aient spontanément offert d'ouvrir des souscriptions pour le CAUTIONNEMENT du journal, jusqu'à présent le montant de ces souscriptions est resté insuffisant; et il faut 4,000 francs pour dimanche prochain, 17 courant!

C'est raide pour un petit journal républicain.

Toutefois nous ne perdons pas courage, et nous faisons un appel à tous nos amis et à nos bienveillants lecteurs. Ils sont nombreux; notre journal est le leur. Qu'ils nous aident à compléter ce maudit cautionnement, et notre journal, si violemment atteint, franchira fièrement l'obstacle inventé pour le tuer.

SOUSCRIPTION au bureau du journal, rue de la Bourse, 55.

Les souscriptions, si on le désire, seront représentées par des abonnements, ou remboursées avec intérêts. Celles de 5 francs et au-dessus seront représentées par des coupures d'obligations extraites d'un livre à souche. Pour celles au-dessous, on enverra des journaux jusqu'à due concurrence.

## NOUVEAU-MONDE

Nous demandons à nos lecteurs la permission de revenir sur la chose jugée; nous espérons que la publication d'une lettre que nous recevons d'Amérique, ne sera pas sans intérêt pour eux, car elle démontre ce que nous signalons chaque jour, notre inconséquence, l'illogisme de nos gouvernants. C'est un quiproquo qui établit jusqu'à l'évidence que notre sens politique est oblitéré et qu'il est impossible de gouverner un pays républicain avec des lois monarchiques.

Nous avons prié notre ami de ne pas publier notre réponse pour l'honneur de notre jeune République.

Après notre condamnation, nous avons formé le projet de nous rendre en Amérique pour y chercher la liberté que nous ne trouvons pas en France.

A cet effet, nous avons écrit à un de nos amis, lui faisant part de la condamnation de notre journal, et lui demandant son avis au sujet de notre détermination.

Voici la réponse que nous avons reçue et que nous publions, afin de démontrer à nos lecteurs dans quel gâchis nous sommes tombés, puisque les Etats libres ne nous comprennent pas.

Mon ex-ami,

Ta lettre ma profondément attristé. Comment! tu as passé à l'ennemi et tu plaides maintenant la cause royaliste. Tu ne peux le nier puisque tu me dis que vous avez été condamnés pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la République.

Je te croyais un républicain sincère; comment es-tu tombé si bas pour te déshonorer au point de rédiger un journal royaliste. Tu as dû transiger avec la faim, ce n'est pas une excuse; quand on est sincèrement républicain, on sait au besoin mourir de faim. En aucun cas, on ne plaide la cause des ennemis de la République.

Tu m'as bien trompé. Toi qui en 48 voulais mourir pour la liberté.

Je voulais te parler de ma famille, de mes affaires, mais je n'en ai pas le courage; je te plains autant que je te méprise.

Je ne te dirai plus  
Salut et fraternité  
Je te dis adieu!  
Th. Bonnefoi.

Voilà la logique des vertus républicaines basées sur la raison.

Notre réponse :  
Mon cher ami,  
Permetts-moi de te donner ce titre. Je suis le républicain que tu as con-

nu, je n'ai pas changé, seulement tu es devenu Américain, tu te figures que la France, ta vieille patrie, est libre comme l'heureux pays que tu habites. Détrompe-toi.

Mon ami, chez nous, nous avons deux espèces de République, l'une, la vraie, qui n'existe que dans le cœur du peuple, dans la conscience humaine et que l'on étrangle dès qu'elle veut se produire. C'est à celle-là que nous appartenons, voilà pourquoi chaque jour nous sommes accusés de vouloir étouffer sa copie infidèle, sa charge détestable.

Je vais essayer de te faire le portrait de l'autre République. Celle-ci n'a droit qu'au nom dont on l'a gratifiée, c'est une affreuse parodie.

Tandis que l'autre veut effacer le passé et marcher à l'avenir, celle-ci veut retourner en arrière, remonter à l'inquisition, et au règne du bon plaisir. Elle est basée sur l'encyclique, qui condamne toutes les idées modernes. C'est à tel point vrai, mon ami, qu'il suffit de crier vive la République pour être suspect.

Chez les Américains on punit les ennemis de la République, chez nous on punit ses amis, c'est comme tête droite et tête gauche, c'est la même chose excepté que c'est tout le contraire, voilà d'où vient notre malentendu.

## 66 FEUILLETON

### LES MYSTÈRES

DU PEUPLE

HISTOIRE D'UNE FAMILLE DE PROLÉTAIRES

A TRAVERS LES AGES

par E. SUE.

### LA CLOCHETTE D'AIRAIN

CHAPITRE PREMIER

(Suite.)

— Il est trop tard... Mais j'aimerais mieux un loyal combat à ciel ouvert... vaisseau contre vaisseau... soldats con-

tre soldats... épée contre épée... Ah! Méroë... pour nous Gaulois qui, méprisant les embuscades comme des lâchetés, attachons des clochettes d'airain aux fers de nos lances, afin d'avertir l'ennemi de notre approche, venir ici... traitreusement...

— Traitreusement! s'écria la jeune femme. Et opprimer un peuple libre est-ce loyal?

Réduire ses habitants en esclavage... les expatrier par troupeaux, le collier de fer au cou... est-ce loyal?

Massacrer les vieillards, les enfants... livrer les femmes et les vierges aux violences des soldats... est-ce loyal?

Et maintenant tu hésiterais... Après avoir marché tout un jour, toute une nuit, aux clartés de l'incendie... au milieu de ces ruines fumantes, qu'a faites l'horreur de l'oppression romaine!... Non... non... pour exterminer les bêtes féroces, tout est bon: l'épieu comme le piège... Hésiter... hésiter!!! Réponds, Albinik!...

Sans parler de ta mutilation volontaire... sans parler des dangers que nous bravons en entrant dans ce camp... ne serons-nous pas, si Hésus aide ton pro-

jet, les premières victimes de cet immense sacrifice que nous voulons faire aux dieux?...

Va, crois-moi, qui donne sa vie n'a jamais à rougir... et par l'amour que je te porte, par le sang virginal de notre sœur Héna... j'ai à cette heure, je te le jure, la conscience d'accomplir un devoir sacré... Viens, viens... la soirée s'avance.

— Ce que Méroë, la juste et la vaillante, trouve juste et vaillant doit être ainsi, dit Albinik en pressant sa compagne contre sa poitrine.

Oui... oui... pour exterminer les bêtes féroces tout est bon: l'épieu comme le piège. Qui donne sa vie n'a pas à rougir. Viens...

Les deux époux hâtèrent leur marche vers les luciers du camp de César. Au bout de quelques instants ils entendirent, à peu de distance, résonner sur le sol le pas réglé de plusieurs soldats et le cliquetis des sabres sur les armures de fer; puis, à la clarté de la lune, ils virent briller des casques d'acier à aigrettes rouges.

— Ce sont des soldats de ronde qui

veillent autour du camp, dit Albinik. Allons à eux.

Et ils eurent bientôt rejoint les soldats romains, dont ils furent aussitôt entourés. Albinik avait appris dans la langue des Romains ces seuls mots:

« Nous sommes Gaulois Bretons; nous voulons parler à César. »

Telles furent les premières paroles du marin aux soldats. Ceux-ci, apprenant ainsi que les deux voyageurs appartenaient à l'une des provinces soulevées en armes, traitèrent rudement ceux qu'ils regardèrent comme leurs prisonniers, les garrottèrent et les conduisirent au camp.

Ce camp, ainsi que tous ceux des Romains, était défendu par un fossé large et profond, au-delà duquel s'élevaient des palissades et un retranchement de terre très-élevé, où veillaient des soldats de guet.

Albinik et Méroë furent d'abord conduits à l'une des portes du retranchement. A côté de cette porte, ils ont vu, souvenir cruel... cinq grandes croix de bois: à chacune d'elles était crucifié un marin gaulois, aux vêtements tachés de

Quand je t'écrirai que notre journal est le seul qui n'a pas été poursuivi, méprise, nous, c'est que nous avons transigé avec l'honneur, avec la liberté. Si au contraire nous sommes condamnés, estime-nous, c'est que nous portons haut le drapeau du droit, de la justice, de la liberté.

Ainsi, mon ami, rends moi ton estime, je te promets de mourir républicain.

J. FLORENTIN.

## BULLETIN DU JOUR

Dans la séance de lundi, l'assemblée, après avoir prononcé, grâce aux efforts de la gauche et malgré les violents murmures de la droite, l'ajournement du projet de loi sur le transport des journaux, a adopté la proposition relative au remboursement des dépenses faites par les départements pour la garde mobilisée.

Ces dépenses, qui s'élèvent à 150 millions environ, seront remboursées par l'Etat, en cinq annuités égales, à partir de 1872.

L'intérêt des emprunts contractés reste à la charge des départements.

Cette loi n'a qu'une importance secondaire au milieu des graves questions qui restent à discuter. Elle se réduit à un simple virement de fonds, et a pour but de répartir les frais de guerre d'une façon plus équitable.

Il n'en résulte pas moins que les départements qui ont fait le plus de dépenses, c'est-à-dire qui ont fourni le plus d'hommes à la défense nationale, se trouvent avoir les plus gros intérêts à payer.

Avant de se séparer, la Chambre va discuter au pas de course le budget rectificatif de l'exercice 1871. D'après les prévisions de la commission, les dépenses s'élèveront à près de 3 milliards 200 millions. Que serait ce donc si nous avions encore à y ajouter une liste civile, des dotations aux princes, aux sénateurs, etc., et toutes ces dépenses secrètes inséparables de tout gouvernement monarchique.

Trois milliards deux cents millions à payer chaque année ! Voilà ce que

nous ont valu les vingt années de gouvernement impérial, de ce gouvernement sous le joug duquel certains mauvais citoyens seraient heureux de nous voir revenir.

Nous espérons bien que les électeurs sauront s'en souvenir au scrutin pour les conseils généraux. Ils se rappelleront que les adversaires de la République n'aspirent qu'à nous ramener au régime qui nous a valu tant de désastres. Le peuple sait que nos adversaires sont disposés à accepter la monarchie, sous quelque forme qu'elle se présente. Il sait que ceux qui sont aujourd'hui les plus fougues partisans du droit divin étaient, avant le 4 septembre, les plats serviteurs de l'empire. Vienne le jour du scrutin, les électeurs sauront choisir les hommes dont le passé répond de leur attachement pour la République.

C'est là qu'est le salut du pays.

V. LAGRANGE.

## LES INUTILES

Il y a dans la société plusieurs classes d'inutiles. Je n'en ferai pas l'énumération. Ce serait un travail à remplir un volume. Je ne parlerai aujourd'hui que d'une branche de ces parasites de l'humanité : les prêtres.

De toutes les institutions anti-socialistes, celle du clergé est la plus nombreuse ; c'est aussi la plus tenace à empêcher l'émancipation des peuples. Il semble qu'elle prend à tâche de tenir les hommes en dehors du cercle lumineux de la science. C'est là un de ses moyens de domination. Les membres de cette institution sont les ouvriers de l'obscurantisme. Eux qui devraient porter partout le flambeau de l'instruction et de la sainte morale ; eux qui disent avoir reçu du Ciel de divins privilèges, ils sont la négation vivante de la religion, de la vertu et de la vérité.

Les prêtres ont fait du sacerdoce une sinécure et de la divinité un charlatanisme. Tous les moyens leur ont été bons pour entretenir chez les peuples le prestige qui a fait leur force : l'Inquisition et ses bûchers, les madones et leurs miracles, l'enfer et ses damnations, les morceaux de la vraie croix, les encycliques, les excommunications, etc., etc.

Peuple, ces hommes qui travaillent à t'abrutir, ces don Juan tonsurés

qui portent dans tes foyers l'adultère et la désolation, ces béats érotiques qui inoculent à tes filles, dans l'ombre de leurs confessionnaux, le venin des dépravations honteuses ; ces instituteurs qui font de tes fils des ignorants ou des zouaves pontificaux, c'est toi qui les paies de tes deniers !

Ne te sens-tu pas révolté en songeant que le produit des impôts dont on t'écrase sert à entretenir cette lèpre sociale qu'on appelle le clergé ? Ne penses-tu pas que le moment est venu de te faire justice de ces inutilités en les écrasant de ton dédain et de ton mépris ? Les prêtres disparaîtront d'eux-mêmes le jour où nous aurons un gouvernement assez républicain et assez énergique pour prononcer la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et la radiation complète du budget des cultes. Ce jour-là, un progrès immense sera accompli.

Et toi, Peuple, apprends à tes épouses et à tes filles à se passer de confesseurs. Dis-leur que la plus vraie des religions c'est la famille ; la plus belle des églises, le foyer ; le plus saint des dogmes, l'amour !

Enseigne à tes fils la lecture des philosophes, des socialistes, des penseurs. Donne-leur le goût des idées généreuses et des bons sentiments en prêchant par l'exemple. Entretiens dans leurs cœurs l'amour des humains, le respect des choses justes et le dévouement à la cause commune. Ne cherche pas à faire de tes enfants autre chose que d'honnêtes ouvriers et de bons citoyens. L'ambition est une des plus grandes plaies de la société. Mets les souvent en contact avec les grands tableaux de la nature, explique leur en les phénomènes ; cela les mettra en garde contre les croyances surnaturelles que le catholicisme enseigne.

Voilà ce qu'il faut que tu fasses, Peuple, et tu verras s'ouvrir devant toi une ère de prospérité et de bonheur. Le prêtre est un ennemi dont il faut te défaire à tout prix. C'est un oiseau de proie qui te tiendra dans sa serre tant que tu lui confieras l'éducation de tes enfants et la direction de la conscience de tes épouses et de tes filles. Souviens-toi de ce qu'a dit Voltaire :

Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense. Notre crédulité fait toute leur science.

JOANNY RANGUREL.

## UNE CONFESSION

AU RÉVÉREND PÈRE GARNIER de la Décentralisation

Le pécheur. — Je suis un grand coupable, mon père, et je n'ose...

Le père Garnier. — Ne craignez rien, mon fils, les plus grands saints péchaient sept fois par jour.

Le pécheur. — Très-révérend père, je m'accuse d'avoir... assisté à la Ligue du Midi !

Le père Garnier. — C'est grave, très grave, mon fils ! Quelles étaient vos intentions ?

Le pécheur. — Affirmer et consolider la République ; chasser les Prussiens de l'extérieur, et surtout empêcher ceux de l'intérieur, les capitulaires, de céder à l'ennemi nos provinces et nos milliards.

Le père Garnier. — Que dites-vous là, mon fils ! C'étaient autant d'hérésies que doit condamner tout bon chrétien, et dont vous devez faire amende honorable ; car Dieu, pour nous punir de nos crimes, s'est servi de la main des barbares, et c'eût été se révolter contre ses décrets que de vouloir persister à leur opposer de la résistance.

Le pécheur. — Mea culpa, mea maxima culpa... Je m'accuse encore, ô saint homme, saisi d'horreur pour la guerre civile et l'effusion du sang, d'avoir fait des vœux pour une conciliation possible entre Paris et Versailles !

Le père Garnier. — O pécheur endurez, l'orgueil fera toujours ta bassesse et la raison ta démence. Souviens-toi que Dieu et les hommes réclamaient une expiation ; souviens-toi aussi qu'il n'y a de beau, de grand et de stable que la royauté, image de la puissance divine sur la terre. Un roi est le bon pasteur que Dieu, dans sa clémence, met à la tête de son troupeau pour le faire paître ici-bas et le conduire dans cette vallée de larmes où les hécatombes sont souvent nécessaires pour éloigner les brebis galeuses et combattre l'épizootie...

Le pécheur. — Ainsi, ô saint père, la guerre des Albigeois, l'inquisition, les dragonnades, la St-Barthélemy étaient des sacrifices nécessaires et agréables à la divinité...

Le père Garnier. — Assez, mon fils, assez ! ne cherchez pas à pénétrer les mystères dont Dieu aime à s'entourer ; et faites plutôt un acte de foi ou d'espérance.

sang. La lumière de la lune éclairait ces cadavres.

— On ne nous avait pas trompés, dit tout bas Albinik à sa compagne ; les pilotes ont été crucifiés après avoir subi d'affreuses tortures, plutôt que de vouloir piloter la flotte de César sur les côtes de Bretagne.

Leur faire endurer la torture... la mort sur la croix... répondit Méroë, est-ce loyal ?... Hésiterais-tu encore ? Parleras-tu de trahison ?...

Albinik n'a rien répondu ; mais il a serré dans l'ombre la main de sa compagne. Amenés devant l'officier qui commande le poste, le marin répéta les seuls mots qu'il sût dans la langue des Romains :

« Nous sommes Gaulois bretons ; nous voulons parler à César. »

En ces temps de guerre, les Romains enlevaient ou retenaient souvent les voyageurs, afin de savoir par eux ce qui se passait dans les provinces révoltées. César avait donné l'ordre de toujours lui amener les prisonniers ou les transfuges qui pouvaient l'éclairer sur les mouvements des Gaulois.

Les deux époux ne furent donc pas

surpris de se voir, selon leur secret espoir, conduits à travers le camp jusqu'à la tente de César, gardée par l'élite de ses vieux soldats espagnols, chargés de veiller sur sa personne.

Albinik et Méroë, amenés dans la tente de César, le fléau de la Gaule, ont été délivrés de leurs liens ; ils ont tâché de contenir l'expression de leur haine, et ont regardé autour d'eux avec une sombre curiosité.

Voilà ce qu'ils ont vu :

La tente du général romain, recouverte au dehors de peaux épaisses, comme toutes les tentes du camp, était ornée au dedans d'une étoffe de couleur pourpre, brodée d'or et de soie blanche ; le sol battu disparaissait sous un tapis de peaux de tigre.

César achevait de souper, à demi couché sur un lit de campagne que cachait une grande peau de lion, dont les ongles étaient d'or et la tête ornée d'yeux d'escarboucles.

A portée du lit, sur une table basse, les deux époux virent de grands vases d'or et d'argent précieusement ciselés,

des coupes enrichies de pierreries. Assise humblement au pied du lit de César (triste spectacle pour une femme libre), Méroë vit une jeune et belle esclave, Africaine sans doute, car ses vêtements blancs faisaient ressortir davantage encore son teint couleur de cuivre, où brillaient ses grands yeux noirs ; elle se leva lentement sur les deux étrangers, tout en caressant un grand lévrier fauve étendu à ses côtés ; elle semblait aussi craintive que le chien.

Les généraux, les officiers, les secrétaires, les jeunes et beaux affranchis de César, se tenaient debout autour de son lit, tandis que des esclaves noirs d'Asie, portant au cou, aux poignets et aux chevilles, des ornements de corail, restaient immobiles comme des statues, tenant à la main des flambeaux de cire parfumée, dont la clarté faisait étinceler les splendides armures des Romains.

César, devant qui Albinik et Méroë ont baissé le regard, de crainte de trahir leur haine, César avait quitté ses armes pour une longue robe de soie richement brodée ; sa tête était nue, rien ne cachait

son grand front chauve, de chaque côté duquel ses cheveux bruns étaient aplatis.

La chaleur du vin des Gaules, dont il buvait, dit-on, presque chaque soir outre mesure, rendait ses yeux brillants et colorait ses joues pâles ; sa figure était impérieuse, son sourire moqueur et cruel.

Il s'accoudait sur son lit, tenant de sa main amaigrie par la débauche une large coupe d'or enrichie de perles ; il la vida lentement et à plusieurs reprises, tout en attachant son regard pénétrant sur les deux prisonniers, placés de telle sorte qu'Albinik cachait presque entièrement Méroë.

(La suite à demain.)

**Le pécheur.** — J'espère, ou mieux encore, je crois en un Dieu plein de mansuétude et de miséricorde, aimant à s'entourer de lumière et de justice. Je crois que ses enfants de prédilection sont ceux du pauvre, c'est à dire du peuple, et que si Dieu est leur père, la République est leur mère; car sous leurs ailes protectrices il y a également place pour tous. Vos Pharisien, je le sais, préfèrent un roi pour vider à leur aise la coupe des plaisirs dans le palais où ne peuvent pénétrer ni les importuner les plaintes et la misère du peuple...

**Le père Garnier.** — Pécheur, plus le peuple sera malheureux dans ce monde, plus il sera heureux dans l'autre! Je te le dis en vérité, mon ministère aussi est difficile: lien en chaire, agneau au confessionnal, serpent dans le monde...

**Le pécheur.** — Ah! oui, je comprends, ô mon père: Tartufe en robe noire, vous dominez le monde par la force, l'hypocrisie et la ruse...

**Le père Garnier.** — Qui es-tu?

**Le pécheur.** — Celui qui lit attentivement et médite en silence vos touchantes épîtres aux nobles pécheresses de Corinthe; celui enfin qui ne cesse de crier dans le désert: peuple! ouvre les yeux à la lumière...

**Le père Garnier.** — Un communiste! enfer illuminé au pétrole! Vade retro, Satana!

VERCINGETORIX.

## Les Chemins de fer

Le journal de Seine-et-Oise publiait, il y a quelques jours, la note suivante:

« D'une correspondance de Franche Comté nous extrayons le passage suivant, qui nous semble révéler un fait de la plus haute gravité:

« Le parquet de Besançon vient de découvrir un vaste complot. Il s'agit d'une grève générale des chauffeurs et mécaniciens de chemins de fer. On rattache cette affaire aux événements dont la ville de Lyon est et doit être le théâtre. *L'Internationale*, en fomentant cette coalition, aurait eu pour but d'empêcher tout secours militaire d'arriver au général Bourbaki. Nous espérons que le gouvernement sera vigilant et qu'il saura bon gré au procureur de Besançon du service rendu à la cause de l'ordre. »

Ce système de calomnies, ayant pour but d'exaspérer la classe ouvrière et de jeter la France dans la guerre civile, fait partie du complot monarchique et religieux qui se trame en ce moment.

La loi contre l'Internationale, l'abrogation de la loi sur les coalitions, la décapitalisation de Paris sont bien faites pour éloigner toute sécurité et toute confiance.

La hantise avec laquelle M. Jules Simon prétend faire respecter la loi religieuse à Lyon, alors qu'il est si peu soucieux d'appliquer celle qui existe contre les jésuites depuis Charles X, ne prouve pas que la liberté de conscience soit plus grande que celle du travail.

Où bien nous assisterons à une de ces guerres civiles épouvantables qui déchirera la France, la divisera et fera l'œuvre de M. de Bismarck, ou bien les meilleurs ouvriers de Paris, de Lyon et des autres grandes villes iront chercher ailleurs une hospita-

lité qui les mettra, eux et les leurs, à l'abri des proscriptions.

Dans les deux cas, c'est la ruine morale et matérielle de la France, livrée au premier général venu qui voudra faire des *pronunciamientos*, puisqu'il est sûr, qu'à l'avenir, le militaire ne rencontrera plus le civil en face de lui.

Il faut donc que le public sache d'où partent les provocations, les excitations à la guerre civile.

Les ouvriers mécaniciens ont été frappés du mauvais vouloir de certains chefs des compagnies de chemins de fer pendant la guerre. Dans un mémoire, où ils exposaient au ministre des travaux publics leurs griefs légitimes avec mesure et en pleine connaissance de cause, ils se sont permis des allusions à des faits déplorable qui prouvaient l'incapacité, l'incurie ou la trahison. Si nous sommes bien informés, cet exposé a reçu un accueil bienveillant.

Aussitôt un grand nombre d'ouvriers ont été menacés, et plusieurs ont été renvoyés. La compagnie du chemin de fer de Lyon a commencé. De là le prétendu complot de Lyon.

Alors, qu'ont fait les ouvriers mécaniciens?

Ils pouvaient se mettre en grève. Ils avaient une force. Quatorze mille des leurs étaient venus dans la même pensée de revendication. Quatorze mille s'entendaient. Ils pouvaient donc refuser tout travail sans crainte d'être remplacés.

Ils ne l'ont pas voulu. Pourquoi?

Pour deux motifs:

1<sup>o</sup> Ils ne veulent pas demander à un moyen violent de redresser leurs griefs. Et la grève, si indispensable parfois, est toujours un moyen violent, puisque la cessation du travail entraîne forcément un arrêt dans la production, et tout le monde en souffre, patrons comme ouvriers;

2<sup>o</sup> Les prussiens foulent encore notre sol. Tout patriote doit doubler d'énergie et de courage pour les payer au plus vite et les chasser. La grève jetterait la perturbation dans le commerce et l'industrie, enlèverait la confiance, retarderait l'évacuation et rendrait plus dure l'occupation.

Les ouvriers mécaniciens ont mieux aimé exposer leurs griefs dans un récit clair et net, le donner à M. le ministre des travaux publics, et saisir quelques députés qu'ils savent favorables à l'exploitation des chemins de fer par l'État, former une association pour parer aux accidents, aux expulsions, pour assurer un morceau de pain à leurs veuves, et à leurs enfants l'instruction.

C'est à la discussion, dit *La Tribune*, qu'ils ont recours pour arriver à faire reconnaître leurs droits. C'est donc dans un esprit patriotique, tout plein de conciliation, sans se laisser entraîner par toutes ces lois, restrictives de la liberté de conscience et de travail, si bien faites pour irriter, qu'ils ont formulé les statuts d'une association, qu'ils les ont soumis au ministre compétent et qu'ils ont sollicité l'autorisation nécessaire.

Voici ces statuts:

UNION FRATERNELLE  
des Mécaniciens et Chauffeurs employés dans les Chemins de fer, les bateaux à vapeur et les usines.

Association de secours mutuels et de coopération fondée en 1871.

Les mécaniciens et chauffeurs sont de tous les agents de l'industrie, les

plus exposés à des accidents et à des maladies qui déjouent toute prévision. Les secours accordés à la victime de l'accident par les compagnies ne dépassent pas trois mois. Cependant les maladies et principalement celles causées par la trépidation des machines ont une plus longue durée.

L'accident et la maladie ne frappent pas seulement les mécaniciens et les chauffeurs; ils atteignent leur famille, leurs parents, leurs femmes et leurs enfants.

C'est pour parer à ces diverses infortunes qui viennent briser les forces ou la vie de ces agents à la fleur de l'âge, que les soussignés ont fondé l'association suivante:

Art. 1<sup>er</sup>. — L'association a pour but de secourir les veuves et orphelins des mécaniciens et chauffeurs. Elle pourra également, lorsque la situation de la caisse le permettra, consentir à des secours ou prêts à un faible intérêt et à courte échéance aux mécaniciens et chauffeurs, à leurs veuves qui viendraient à fonder des industries privées ou voudraient compléter l'éducation de leurs enfants.

Art. 2. — Le montant de la cotisation est fixé par mois à deux francs pour les mécaniciens et à un franc pour les chauffeurs.

Chaque versement est constaté par un reçu détaché d'un livre à souche.

Nul ne peut s'exempter de la cotisation, sauf le cas où son travail se trouverait suspendu pendant un mois.

Art. 3. — En cas de maladie, si le sociétaire reçoit un secours de la compagnie, il ne pourra prétendre à un secours de la caisse de l'association fraternelle.

Art. 4. — L'exclusion peut être prononcée contre tout sociétaire qui subirait une condamnation judiciaire de nature à flétrir l'honneur et la probité.

Art. 5. — Les secours seront de deux francs cinquante centimes par jour après un arrêt de service d'un mois. Ils pourront être augmentés selon l'état de la caisse.

Art. 6. — Les secours accordés à la veuve et aux orphelins seront proportionnés aux besoins de chacun. La Société veillera à ce que ces secours aient surtout pour but l'entretien, l'éducation et l'instruction des enfants.

Art. 7. La Société est gérée par un bureau composé de vingt-cinq membres au moins, désignés par les délégués. Pour être délégué, il faut justifier d'un mandat signé par cinquante sociétaires. L'élection des délégués a lieu chaque année au mois de janvier.

Art. 8. — Aucune allocation ne sera faite par le bureau qu'après avoir pris l'avis du délégué du groupe auquel appartient le sociétaire réclamant. Le délégué devra autant que possible tenir son groupe au courant de tout ce qui intéresse la société de manière à ce que tous les actes de la société soient bien connus et contrôlés par tous.

Art. 9. — Les délégués réunis en assemblée annuelle délibèrent sur toutes les questions qui intéressent la Société.

Art. 10. — Le siège de la société est provisoirement fixé à Paris, rue de la Nativité, n° 31.

L'honorable M. Carnot a déposé aujourd'hui sur le bureau de l'assemblée la pétition suivante, signée par un certain nombre de dames parisiennes, et réclamant l'amnistie:

Messieurs,

Nous vous prions de rendre actuellement la liberté aux insurgés prisonniers. La mauvaise saison s'approche, des milliers de familles privées de leurs chefs vont avoir à lutter contre les rigueurs de l'hiver. Sont-ce les femmes qui, avec leur pauvre travail si misérablement rétribué, pourront nourrir et vêtir les enfants? Sont-ce les femmes qui suffiront au travail du dehors et au travail de la maison? et cela au milieu des angoisses que leur cause la captivité du père de famille.

Ecoutez, messieurs, la voix de l'humanité. Que la victoire pleine et entière vous suffise; craignez que la répression ne vous conduise à la cruauté. Songez d'ailleurs qu'une prison préventive de quatre mois, et quelle prison! est une punition suffisante pour les coupables, trop terrible, hélas! pour les hommes simplement égarés. Imitiez l'exemple de la République américaine, qui, au lendemain de l'effroyable guerre de sécession, qui avait duré non pas deux mois, mais quatre ans, qui avait mis non pas son gouvernement, mais son existence même en question, chercha la paix publique dans la miséricorde et dans l'oubli.

## Enseignement cléricale.

Nous lisons dans *l'Eclair de Saint-Etienne*:

Encore un scandale du clergé.

Le curé de Bessey-lès-Cîteaux est dans les prisons de Dijon, sous l'inculpation d'outrages aux mœurs sur des petites filles âgées de moins de douze ans.

Nous ne pensons pas que le jury trouve ce genre d'enseignement supérieur à l'enseignement laïque!

On lit dans le *Courrier de la Rochelle*:

Alexis Guyon, en religion Cantien Martyr, frère de la doctrine chrétienne, a comparu mardi devant la cour d'assises, sous l'inculpation d'attentats à la pudeur sur la personne de dix huit petits enfants âgés de moins de treize ans, dont l'éducation lui était confiée.

Il avait été appelé à la Rochelle pour remplacer un frère malade. Cet intérim n'a duré que huit jours, et ce court espace de temps a suffi à cet honorable personnage pour se rendre coupable des actes qui l'ont amené sur les bancs de la cour d'assises.

Nous sommes restés longtemps sans croire à la vraisemblance des faits qui lui étaient reprochés; mais aujourd'hui il n'y a plus de doute à avoir, et la cour l'a condamné à dix ans de réclusion.

## DANS LYON

### Garde nationale de Lyon

On nous avait annoncé la nomination de M. Thivollet comme chef de la garde nationale de Lyon, en remplacement de Bourras. — Aucun arrêté, aucun acte officiel jusqu'à ce jour ne la constate.

M. Thivollet est-il, oui ou non, nommé?

Si la garde nationale de Lyon n'a plus de commandant, si le général Bourras n'est pas remplacé, c'est que l'on veut évidemment la dissoudre.

Pauvre garde nationale!  
Il ne restera bientôt plus d'organisés et d'armés à Lyon et dans les bonnes villes que les *dizainiers* et les *centainiers* de la ligne jésuitique dite de l'ordre.

Nous demandions un jour à un de nos amis, bien renseigné, quel ordre représentait cette ligue cafarde. — Il nous répondit : « L'ordre de l'é-touffoir. »

Nous avons bien entendu, jadis, parler de l'ordre de l'éteignoir; mais celui de l'é-touffoir est un produit nouveau, un bâtard clérical de l'Empire et de l'Henry-quinquisme.

VILLARD.  
PREFECTURE DU RHÔNE.

M. le ministre des affaires étrangères donne avis que le projet de construction d'un pont métallique sur le Danube, entre Bude et Pesth, a été mis au concours par le gouvernement hongrois et que les ingénieurs étrangers peuvent prendre part au concours.

Le programme des conditions du concours est déposé à la préfecture du Rhône (2<sup>e</sup> division, bureau des travaux publics), où MM. les ingénieurs ou constructeurs pourront en prendre connaissance.

Le plan, joint au programme, pourra être consulté dans les bureaux du ministère des travaux publics (division du personnel) à Paris.

C'est samedi que doit avoir lieu l'ouverture du théâtre du Gymnase, situé quai St-Antoine, 30, dans l'ancienne salle du Cercle Musical.

Le directeur se propose d'exploiter trois genres : l'opérette, la comédie, le vaudeville.

Voici le programme de la première représentation, dans laquelle paraîtront la plupart des artistes de la troupe :

Prologue d'ouverture, par M. Nadal.  
*Le Mariage aux lanternes*, opérette, par M. J. Offenbach.

*Un Mari qui se dérange*, comédie en deux actes, du théâtre du Gymnase de Paris.

*Les malheurs d'un joli garçon*, vaudeville en un acte.

Dimanche dernier a eu lieu à Charly la distribution des prix aux élèves des écoles communales.

Nous publions avec plaisir les paroles pleines de bon sens, et en même temps de simplicité et de bonhomie que M. Frenet, maire de Charly, a prononcées à cette occasion.

Mes enfants,  
Je commence en vous appelant « mes enfants », en employant un jeu de mots qui renferme une vérité morale, vos familles me faisant l'honneur de m'estimer assez pour m'avoir choisi pour leur maire; et un maire devant être le père de famille de la commune, je dois vous regarder comme mes enfants.

Donc, mes enfants, je veux vous dire des choses utiles auxquelles vous ne songez pas, parce que probablement on ne vous les a jamais dites. — C'est que notre malheureuse patrie, la France, compte sur vous comme son espérance, envahie qu'elle est et foulée aux pieds par d'insolents barbares qu'ont amenés sur elle les cupides, hypocrites, ambitieux et lâches qui, depuis vingt ans, l'énervent et la dépravent pour mieux en faire leur proie et la dévorer, et qui ont enfin trahi leur patrie et livré nos pauvres et héroïques enfants à la mitraille des étrangers.

Eh bien, mes enfants, en m'entendant vous dire que la France, votre patrie,

compte sur vous et que vous êtes son espérance pour recouvrer sa dignité et sa grandeur abaissées, réhabiliter son honneur trahi, conquérir sa liberté qu'on lui dénie toujours, ne sentez-vous pas votre pensée grandir, votre âme s'élever, votre cœur s'ennoblir? C'est que, voyez-vous, les enfants doivent devenir des hommes, oui, des hommes intelligents, des citoyens vertueux.

Des hommes!... des citoyens vertueux!  
Savez-vous ce que c'est qu'un homme?  
Savez-vous ce que c'est la vertu?  
Je vais vous le dire.

Sachons donc ce que c'est que la vertu, et nous saurons ce que doit être l'homme, qui est la racine, c'est-à-dire le producteur de la vertu.

Vertu veut dire valeur, force pour le bien.

Vous savez bien que quand on veut dire qu'une liqueur, un remède, par exemple, est éventé et ne vaut plus rien, on dit qu'il n'a plus de vertu.

Pour l'homme, cet être créé doué d'intelligence, de raison et de volonté, sa vertu c'est avoir l'intelligence, comprendre la raison de sa dignité, ce qui constitue ses droits; c'est avoir la volonté et la force, c'est-à-dire la valeur de produire le bien, ce qui constitue ses devoirs.

La vertu, c'est donc l'intelligence et la raison, la science et la conscience de ses droits et devoirs, en même temps que la valeur, c'est-à-dire la volonté, le courage et la force de les accomplir; et c'est tout cela qui constitue la sagesse.

Sagesse!... Encore un mot que l'on explique mal et que l'on ne comprend pas; je vais aussi vous l'expliquer.

La sagesse, c'est la science!

Mes enfants, instruisez-vous donc pour acquérir la science, afin d'avoir la sagesse! Cultivez votre intelligence et fortifiez votre raison; ennoblissez votre cœur et élevez votre âme en l'éclairant par la science, fortifiez votre courage, votre volonté, votre valeur enfin, et vous aurez la vertu; et alors vous serez des hommes, des citoyens vertueux.

Sans l'application à l'étude, sans l'instruction dans l'enfance et la jeunesse, les enfants en grandissant grandissent comme des animaux, ils restent des bêtes, leur raison elle-même, cette étincelle divine, cette lumière vraie qui illumine tout homme venant en ce monde, s'obscurcit et s'abaisse au-dessous de l'instinct de la bête; son intelligence s'éteint, son cœur se flétrit, son âme s'avilit sous les passions ignorantes de la brute.

Vous savez bien que lorsqu'un individu est un ignorant et qu'il n'a pas de cœur, on dit de lui : c'est une brute.

Mes enfants, les hommes alors et les peuples sont, en effet, comme un troupeau de bêtes, à la merci de tous les hardis chasseurs d'hommes qui les parquent dans des étables pour mieux en traire le lait, en tondre la laine, puis en prendre les petits pour les châtrer de bonne heure et les envoyer plus tard vendre aux foires et aux boucheries, comme on a fait de nos pauvres enfants de la France, notre malheureuse patrie.

Mes enfants, pendant que vous êtes jeunes, appliquez-vous donc à bien vous instruire, développez votre intelligence pour éclairer votre raison, élevez votre cœur et ennoblir votre âme, pour ne pas rester des bêtes et devenir comme les moutons d'un troupeau. Car c'est parce qu'ils ont laissé l'ignorance obscurcir leur intelligence et leur raison, énerver leur âme et abaisser leur cœur pendant vingt ans sous le bâton d'un maître, que les Français, n'ayant plus ni l'intelligence de la dignité des droits et des devoirs de l'homme, ni le courage du cœur, ni la valeur de l'âme, n'ayant plus ni la sagesse ni la vertu du citoyen, ont été tondus, châtrés, vendus comme un troupeau en foire, comme des moutons en boucherie, et qu'ils subissent aujourd'hui l'invasion d'un autre peuple de barbares et de brutes, et que la République — la chose publique — a tant de peine à s'établir sous l'étau de la Liberté.

Liberté!... Liberté!...

Grands mots dont on fait beaucoup de bruit, et qui font peur, quand on n'a ni l'intelligence de la dignité de l'homme, ni le cœur à ses devoirs, quand on est ignorant de la science du vrai, quand on a perdu l'esprit.

ni sagesse ni vertu. — Mais choses grandes et belles, sublimes et fécondes chez un peuple qui a l'intelligence de sa dignité et la science de ses droits, la conscience et le courage de ses devoirs; car alors il possède avec la sagesse, la force de la vertu; car alors seulement des citoyens sont des hommes.

A votre âge, mes enfants, et tant que vous serez ignorants, vous ne pouvez qu'imparfaitement comprendre ce que c'est que République et Liberté. Travaillez donc avec application pour développer votre intelligence et votre raison, acquérir la sagesse et la vertu, afin de vous rendre dignes de comprendre ce que c'est que République et Liberté, car notre malheureuse patrie met en vous ses espérances.

JEAN FRENET.

Citoyen rédacteur,

La population si républicaine de la commune de Tarare avait, à l'approche du 4 septembre, résolu de fêter cet anniversaire à la fois glorieux et triste.

Glorieux de la résurrection de la République, triste par ses désastres.

La circulaire ministérielle est venue forcément modifier le programme de cette fête patriotique.

Les républicains de notre ville, jaloux d'affirmer leur foi républicaine, mais résolus à ne pas donner à la réaction aux aguets la joie d'un prétexte de désordre, a donné à huis clos le banquet qui devait être public.

Tout s'est passé dans le plus grand ordre possible, grâce à l'absence de toute autorité autre que celle des commissaires de la fête.

Pendant le banquet, plusieurs chansons républicaines et patriotiques ont été chantées en chœur.

Une collecte a été faite au profit des victimes de l'inondation suisse, collecte dans laquelle nous avons recueilli la somme de 73 fr. 55 c. laquelle nous vous prions bien vouloir joindre aux autres souscriptions.

Le discours suivant a été prononcé par le citoyen Serre :

Citoyens,

N'y a-t-il pas de quoi révolter la conscience humaine en voyant se dresser devant vous ce fantôme hideux que l'on appelle la terreur monarchique?

N'y a-t-il pas de quoi crier en voyant s'organiser impunément devant nous tous ces pièges de plus en plus infâmes, tous ces guets apens de plus en plus odieux, dirigés contre la République et contre nous par les royalistes de toute nuance, qui se sont ligués pour nous empêcher de manifester librement, soit par une fête patriotique, soit par un banquet fraternel, le respectueux souvenir que nous devons à l'honneur de l'anniversaire de la résurrection de notre République, cette bienfaitrice immortelle, malgré ses impitoyables adversaires?

Pourquoi cet empêchement? Pourquoi toutes ces entraves? Pourquoi enfin toutes ces menaces outrageantes? On nous provoque; on veut donc nous pousser à l'émeute! Eh bien! restons calmes et silencieux : les honnêtes royalistes veulent une insurrection, ils ne l'auront pas. Ils voudraient faire de la province comme ils ont fait de ce malheureux Paris; mais, grâce à l'intelligence des républicains sérieux et sincères, ils n'auront pas cette satisfaction; ils ne pourront pas, par l'intermédiaire de la guerre civile, fomentée par eux, implanter en France un nouveau trône cimenté par le sang de nos frères.

N'avons nous pas des précédents, que cela nous serve de guide. Nous n'avons qu'à lire notre histoire et

nous frémirons d'horreur en voyant passer successivement sous nos yeux toutes ces pages tachées du sang de nos frères.

Entendez-vous, citoyens, aujourd'hui on voudrait nous reculer à ces époques de sinistre mémoire, mais pour cela il leur faut un roi, ils le veulent à tout prix.

Citoyens, la République notre mère est encore debout, pâle et frémissante, regardant d'un œil hagard les pontons de Brest et de Toulon, où gémissent 40 à 50 mille de ses plus dignes enfants.

Ils nous disent, citoyens : Mes enfants, soyez calmes et prudents, mais soyez fermes et résolus, notre avenir dépend de notre sagesse.

Sachez, citoyens, ce qu'il faut faire pour déjouer tous les projets criminels des royalistes de Versailles :

La prudence, l'union et la fraternité.

Les membres de la commission :

Lafay, président; Pothier, trésorier; Mangon, Chazel, Fouillat.

## SUITE D'AFFAIRES

à remettre pour

### CESSATION DE COMMERCE

S'adresser à M. VASSEL, cours d'Herbouville, 54, à Lyon.

## SEMOIRS VILLARD

DE DIJON

### A GRAINS ET A ENGRAIS

Deux seconds prix à l'Exposition universelle; — 1<sup>er</sup> prix au concours régional de Strasbourg en 1866; — rappel de 1<sup>er</sup> prix au concours régional d'Orléans; — grande médaille de vermeil au concours régional de Dijon en 1870, etc. etc.

#### SEMOIRS A GRAINS

Ces Semoirs sèment en lignes toutes espèces de graines; ils rayonnent en tassant le sol, couvrent et roulent.

- 1<sup>o</sup> Semoirs brouettes. 100 f.
- 2<sup>o</sup> Semoirs à 3 disques. 300
- 3<sup>o</sup> Semoirs à 4 disques. 400
- 4<sup>o</sup> Semoirs à 5 disques. 500
- 5<sup>o</sup> Semoirs à 7 disques. 700

#### SEMOIRS A ENGRAIS

Il y en a de toutes dimensions. Ils sèment avec précision et en telle quantité que l'on veut, tous les engrais pulvérisés et de commerce : guano, tourteaux, sulfates et phosphates, noir animal, etc.

Prix variables, selon l'importance, et depuis 350 fr. et au-dessus.

S'adresser, pour tous renseignements, et traiter :

A Dijon, à M. ALBERT VILLARD, rue Guillaume-Tell, et à M. LAURENT, constructeur, port du Canal;  
A Lyon, à M. VILLARD, rue Sainte-Catherine, 5.

Le Directeur-Gérant : VILLARD.

Lyon. — Imprimerie de Lépagnez et Cie

